

SOUPPES SUR LOING

CIRCUIT DU PARC AUX DAIMS

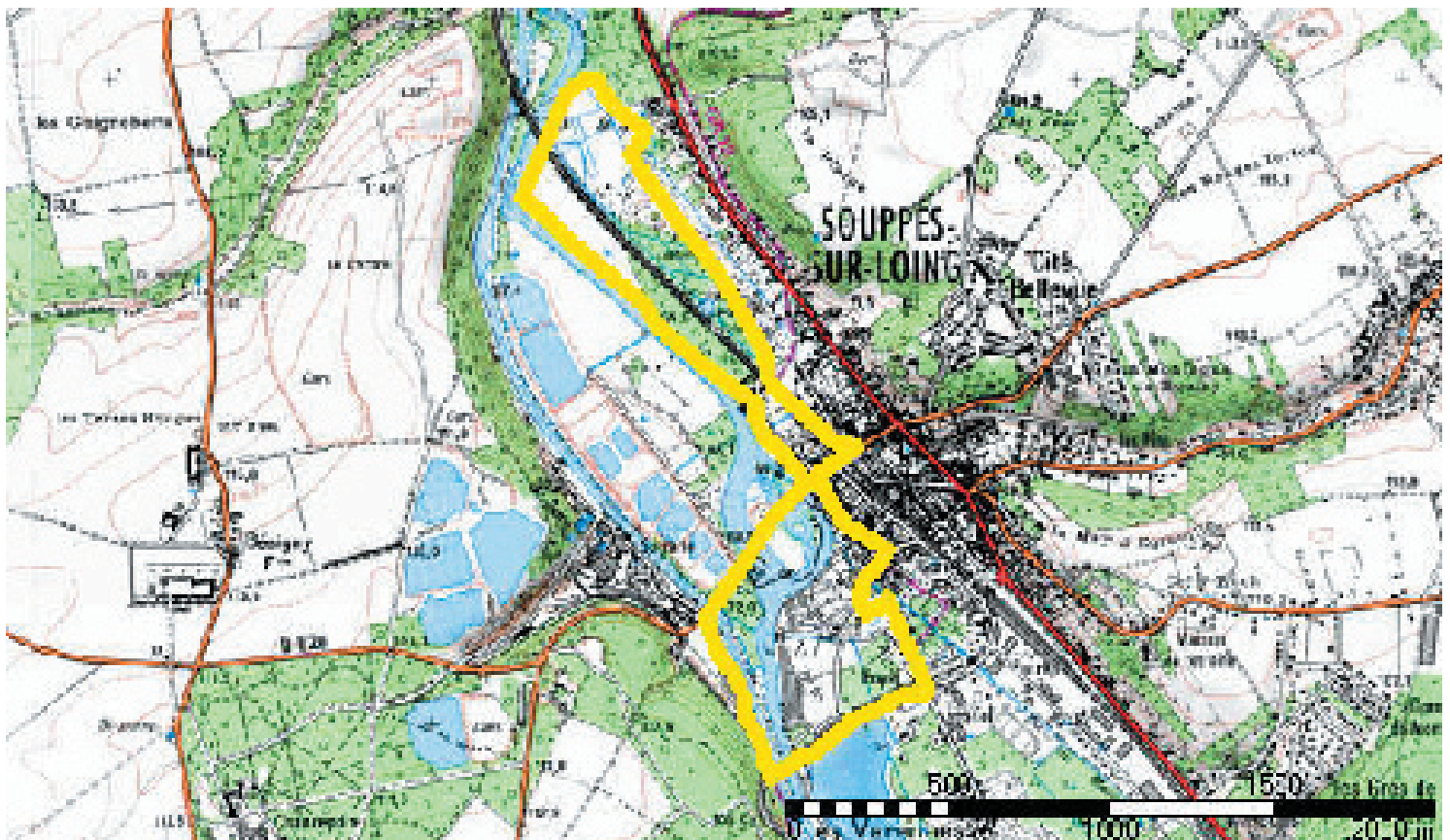
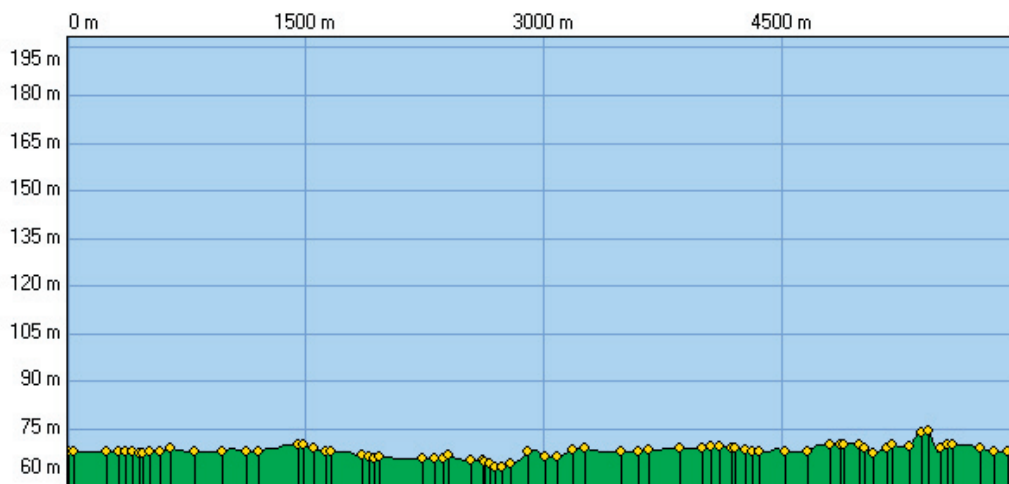
Durée : 2H

Distance : 6000 m

Départ : Foyer Communal - Base de Loisirs de Souppes sur Loing

Balisage : flèches jaunes

Carte : IGN 2418-Est



SOUPPES SUR LOING

CIRCUIT DU PARC AUX DAIMS

ITINERAIRE

- ☆ Partir sur le GR 13 en direction de la rivière et du canal. Les franchir. Après le passage au-dessus du canal, descendre à gauche sur le chemin de contre-halage. Repasser de suite sous le pont et descendre le chemin de contre-halage du canal en direction du pont de Souppes.
- ☆ Remonter sur le pont de Souppes, prendre à droite en direction de la ville. Traverser le canal puis le Loing. Au bout du pont, prendre à gauche « l'impasse du Martinet » et longer l'ancien canal d'amenée à la manufacture d'acier. Continuer de suivre la rue du Martinet qui descend le Loing rive droite.
- ☆ Au bout d'1km, vous pouvez marcher au bord même de la rivière. Continuer jusqu'au viaduc de Beaumoulin, passer dessous. Passez donc sous la première arche du viaduc, le long du Loing et continuer dans le sentier aménagé autour du parc aux daims.
- ☆ Faire le tour complet du parc sur le sentier. Vous passez devant un petit lavoir. Rattraper la route qui longe le parc animalier. A gauche, part une route qui rejoint la N7, vous pouvez aller voir cette source de Lesthumière: eau très bleue... Vous passez devant la « Villa des Sources ».
- ☆ Continuer la route qui devient rue Hoche. Continuer jusqu'à la rue du 21 août.
- ☆ A la rue du 21 août 1944, prendre à droite, franchir le passage à niveau et descendre jusqu'à la rue Voltaire que vous prenez à gauche. Continuer jusqu'à la place.
- ☆ Prendre la place en diagonale vers la droite pour se rendre vers le sentier aménagé devant la poste.
- ☆ Prendre le sentier devant la poste, le long de la rivière.
- ☆ Traversez le Morion sur le petit pont rouge, prendre à droite la rue des Varennes et rejoindre le Foyer Communal.

PETITS POINTS HISTORIQUES

- ☆ La voie de chemin de fer empruntée appartient à la Sucrierie. Elle relie cette entreprise à la gare de Souppes. Cette voie ferrée était un élément du C.F.D: Chemin de Fer Départemental créé en 1888 et dont l'exploitation a cessé en 1952 pour le trafic voyageurs et en 1959 pour le trafic marchandises. Avant de remonter sur le pont de Souppes, le lieu dit qui s'étend à gauche appelé «le Camp», était le lieu de campement du Régiment Royale La Marine qui a travaillé au percement du canal de 1720 à 1721.
- ☆ Dom Morin nous dit qu'un pont franchissait le Loing dès l'époque romaine. Il était sans doute proche, mais pas forcément exactement à la place de celui que vous venez de franchir. La description détaillée la plus ancienne que nous possédons date de 1666, il est alors en très mauvais état, et une nouvelle reconstruction a lieu en 1706, etc... On s'y batta avec les Cosaques en 1814 lors de la retraite Napoléonienne. Défendu par la résistance en 1944, il ne sautera pas et pourra être franchi par les troupes américaines le 21 août. Vous qui venez de franchir ce pont, sachez que dès le XVII^e siècle, un dicton disait que « nul n'est bon soldat qui n'ait franchi le pont de Souppes ». Le canal d'amenée que vous longez faisait tourner deux roues qui faisait se mouvoir les deux martinets de la manufacture d'acier de Souppes qui fonctionna de 1777 à 1830. Elle eût une activité importante durant la période révolutionnaire.
- ☆ Certains fonds de la rivière sont pavés et s'appelaient des « routoirs ». On y faisait rouir le chanvre dont la qualité de celui de Souppes était...la meilleure ! Bien sûr.
- ☆ Le chemin de fer passa à Souppes dès 1860. Ce viaduc qui franchit le Loing est un ouvrage d'art avec les arches en hélice: travail de haute précision des tailleurs de pierre qui ont illustré la commune de Souppes.
- ☆ « La Butte » que vous franchissez est une digue de protection contre les crues du Loing.
- ☆ Le Parc Animalier fut créé sur d'anciens terrains dit de « l'Emprunt », fait par la SNCF pour y construire la voie ferrée, d'où son nom de Parc de l'Emprunt. De nombreuses sources alimentent le parc. Vous pouvez voir deux grandes piles en pierre de chaque côté de la voie ferrée: ce sont les anciennes piles du pont qui permettaient au CFD de franchir la voie ferrée nationale et de rejoindre la gare de Souppes.
- ☆ Au 23 rue Voltaire, faisant l'angle du parking qui touche au Loing, la propriété est aménagée depuis la Révolution dans l'ancienne Tour de Gannes. Cette tour d'origine romaine défendait le pont qui permettait l'accès à la place forte de Château-Landon et au lieu de culte de la déesse paienne Segeta de Sceaux du Gâtinais. La Tour et les droits qui en dépendaient furent achetés en 1312 par le Chapitre de la Sainte Chapelle du Palais Royal de Paris.
- ☆ Cette place est la mémoire de la ville et tout simplement celle des tailleurs de pierre et des carriers. Ces deux petits piliers derrière l'église datés du X ou XI^e s. étaient ceux du portail du Prieuré dépendant de l'Abbaye St Florentin de Bonneval. Il est vraisemblable que ce soit dès 911 qu'une petite communauté de moines bénédictins soit venue se réfugier à Souppes pour n'en plus repartir après la dévastation de leur abbaye par les normands. L'église est construite au XII^e s., le pignon Ouest est reconstruit au XIII^e s. pour réduire les dimensions de l'église. Les dalles de pierre de Souppes qui décorent la place proviennent de l'Abbaye Cistercienne N.D. de Cercanceaux fondée à Souppes en 1181.